Disponible à la Mairie - Téléchargez L'Ami Cosséen sur www.cosse-le-vivien.fr



NUMERO 03
MARS 2013

Sommaire

Vie Associative p 2
Conseil Municipal p 8
Informations diverses p 11
Etat-Civil p 12

Dossiers

Musée Robert Tatin p 7
Factures d'eau - Paiement par Internet p 8

Association

Festival A Travers Chants p 14

L' Ami Cosséen est déposé dans chaque boîte aux lettres
Si vous ne le recevez pas, contacter la mairie

Dates à retenir

05, 08 & 09 mars	Formation aux premiers gestes de secours
06 mars	Histoires racontées - Bibliothèque Marcel Pagnol
07 mars	Conseil Municipal
07 mars	Assemblée Générale - Club de l'Amitié
11 mars	Permanence - Main Tendue
16 mars	Permanence - Association des conjoints survivants
16 mars	Portes ouvertes - Collège Saint Joseph
17 mars	Les Puces Cosséennes - Avant-Garde et APECO
21 mars	Amicale la mêlée - Pétanque Cosséenne
22 mars	Rendez-vous Lecture des Petits - Bibliothèque Marcel Pagnol
26 mars	Assemblée Générale - Familles Rurales
28 mars	Conseil Municipal
31 mars	Accueil des nouveaux habitants & Cérémonie de la citoyenneté

Les articles pour le prochain bulletin devront être envoyés pour le 10 du mois dernier délai

ÉDITION : Mairie de Cossé-le-Vivien avec le concours des Associations.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Joseph LOUAPRE, Maire.

FAMILLES RURALES

1 – Accueil de loisirs

Suite à la validation par le conseil municipal pour le recrutement d'un directeur(rice) adjoint(e), l'association Familles Rurales pourra proposer une ouverture de l'Accueil de Loisirs sur le mois d'Août et une semaine pendant les vacances de Noël.

Tarification modulée 2013

Tranche	Quotient Familial
T1	Inf à 600 €
T2	601 à 900 €
T3	901 à 1 350 €
T4	Sup à 1 350 € et NC

Tranche	Péri-Centre (prix à l'heure)
T1	1 €
T2	1,04 €
T3	1,08 €
T4	1,12 €

Tranche	Demi-journée (tarifs pour mer-credi)
T1	5,12 €
T2	5,32 €
T3	5,52 €
T4	5,72 €

Tranche	Journée (tarifs pour mercredi, petites vacances)
T1	8,56 €
T2	8,96 €
T3	9,36 €
T4	9,76 €

Tran-che	Semaine Juillet et Août	Camps	Sortie suppl. Été
T1	40,80 €	140 €	7 €
T2	42,80 €	142 €	
T3	44,80 €	144 €	
T4	46,80 €	146 €	

2 – Assemblée Générale

L'association Familles Rurales invite tous ses adhérents à venir assister à son assemblée générale, le :

26 mars 2013 à 20h30
Salle St Exupéry

3 - Circuit découverte

L'association Familles Rurales organise un Circuit Découverte de Laval
le Dimanche 7 Avril 2013
- Départ à 14h Salle St Exupéry
- RDV à 14h30, place de Hercé à Laval devant le Musée des Sciences.

Balade ouverte à tous, fin de parcours avec escaliers pour rejoindre la Perrine.
Pensez à prendre une boisson et un en-cas.
* Randonnée d'environ 2 heures
Les enfants inscrits seront sous la responsabilité de leurs parents
* Prévoir 2 € pour le covoiturage
Renseignements auprès de :
Marie-Ange Rocher 02 43 01 27 49.

CLUB DE L'AMITIÉ

La prochaine Assemblée générale aura lieu jeudi 07 mars à la salle du F C C.
Le Président, les membres du conseil remercient les Adhérents pour le renouvellement de leur cotisation 2013.
Les personnes non adhérentes qui désirent participer aux activités proposées par le club de l'Amitié ; marche, belote, tarot, pétanque du mercredi, pique-nique et sorties diverses doivent s'acquitter de leur adhésion (12 € 50 la carte pour l'année 2013). Cette carte du club de l'Amitié permet aussi de participer aux journées cantonales et départementales organisées par les Aînés Ruraux.
Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser le jour de l'Assemblée au Président Jules Dubourg, aux membres responsables ou téléphoner au 02-43-98-85-75.

Dimanche 10 mars

Après midi dansant salle St Exupéry à 14h, animation Michel Grolleau

Lundi 11 mars

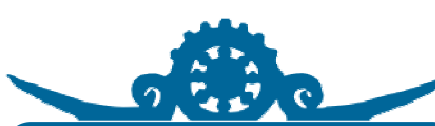
Concours de belote de l'Amicale cantonale, salle St Exupéry, engagement à partir de 13h30.

Dimanche 17 mars

Puces de printemps salle du F C C participation des couturières du club
Travaux de couture, broderie, tricot et vannier, les personnes qui désirent les rejoindre prendre contact le vendredi après midi, salle du club rue Amboise Paré.

Lundi 25 mars

Concours de belote éliminatoire salle du club. Les gagnants de ce concours seront sélectionnés pour le concours cantonale qui aura lieu le lundi 15 avril à Cossé.



Services Municipaux

Secrétariat de la Mairie
☎ 02 43 98 80 24
mairie@cosse-le-vivien.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 10H à 12H15 et de 14H à 17H et le samedi de 9H30 à 12H FERMÉ le jeudi après-midi.

Services municipaux
☎ 06 14 42 50 51
Urgences fin de semaine et jours fériés

Bibliothèque
☎ 02.43.37.32.76.
Mercredi (10h - 12h & 16h - 18h), Vendredi (16h - 18h) et Samedi (10h - 12h). Possibilité de retour des livres 24H/24 et 7jrs/7 grâce à la «Boîte express». Adhésion gratuite

Déchetterie
☎ 02.43.64.31.69.
Ouverte le lundi, le mercredi le jeudi et le vendredi de 13H30 à 17H30 et le samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30.

Musée
Ouverture de 14h à 18h jusqu'au 31 mars. Pour les groupes, ouverture la journée sur réservation.
Tél 02 43 98 80 89

MAIN TENDUE

LUNDI 11 MARS
De 14h30 à 16h30

NOUVEAU LOCAL : Salle des Permanences sociales, à côté de l'ADMR,
Permanence avec entrée libre et sans RDV.
Échange, partage et soutien.
Des bénévoles sont à votre écoute.
Ne restez pas seul(e).
Également permanence téléphonique ce même jour aux mêmes horaires : 06 49 75 15 04 .
OU
Vous êtes intéressé(e)s pour venir rejoindre notre association?
C'est un peu de temps, un peu de soi mais beaucoup en retour.

Ne soyons pas indifférents les uns des autres...
06 49 75 15 04 sur répondeur

ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS

L'association des conjoints survivants et parents d'orphelins de la Mayenne section Craon / Cossé le Vivien & Renazé tient une permanence le :
Samedi 16 mars de 10h à 12h
Salle des associations.

Renseignements sur l'association aide aux veuves, veufs, parents d'orphelins, ses activités, ses enjeux pour défendre les droits des adhérents.

POMPIERS

1 - Cross Départemental

Le 03 février, une équipe de 5 coureurs (Toueille Laurent, Toueille François, Peltier Mickaël, Beauducel Emile, Pottier Etienne) a participé au Cross départemental qui était organisé par le centre de Saint Denis d'Anjou. Le centre de secours de Cossé se classe 18e / 49 centres (taux de participation par rapport à l'effectif). Etienne Pottier se classe 3e cadet et est qualifié pour le crosse national à Paray le Monial (71). Bravo à tous !

2 - Premiers secours

Le Centre de Secours de Cossé-le-Vivien organise une formation aux gestes d'urgence les :
5 et 8 mars de 20h à 22h
9 mars de 8h à 12h
Les cours ne comportent que de la pratique et auront lieu au Centre de Secours.
Prix de la formation : 55 €
Contactez :
- Laurent Toueille au 02.43.98.96.49 ou 06.88.27.39.72
- Jacky Bruneau au 02.43.02.65.99

3 - Prévention incendie

Détecteurs de fumée :
Les sapeurs pompiers sont intervenus dernièrement en pleine nuit pour un feu de pavillon. Les occupants surpris dans leur sommeil sont sortis in extremis du logement totalement enfumé grâce aux aboiements d'un chien. Les conséquences pour cette famille dont un enfant de 3 ans et un nourrisson de 9 mois auraient été dramatiques sans la présence de cet animal domestique.
La loi impose à partir de mars 2015 la présence d'un détecteur de fumée dans chaque habitation. En vente libre dans les magasins de bricolage, cet appareil simple à installer vous avertit par un signal sonore de la présence de fumées suspectes et permet d'éviter des conséquences irréversibles pour votre habitation .
Le détecteur de fumée peut sauver des vies, n'attendez pas mars 2015.

Feu de cheminée :
En cette période hivernale, on note une recrudescence des feux de cheminée
> Conduite à tenir :
* Couper le tirage : en fermant le foyer et la trappe d'arrivée d'air frais .
* Dégager les meubles ou vêtements près du foyer.
* Alerter les pompiers à l'aide du 18.

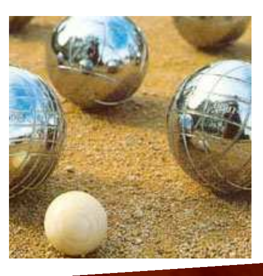
Ce que dit la réglementation :
Les conduits de fumée individuels et collectifs doivent être ramonés au moins deux fois par an.
Ces opérations de nettoyage doivent être effectuées par une entreprise qualifiée.

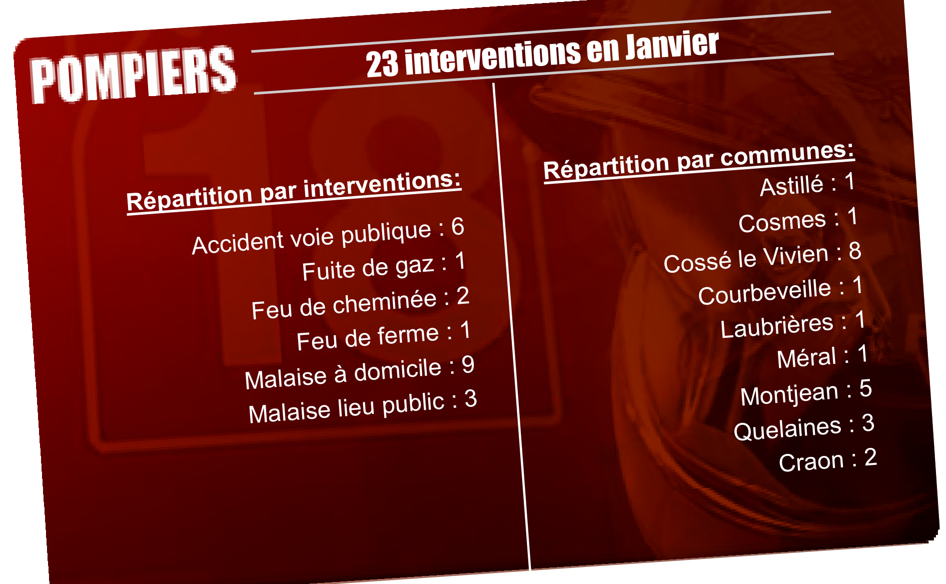
PÉTANQUE COSSÉENNE

Amicale à la mêlée
Jeudi 21 mars
13h30
Jet du but : 14h

Ouvert à tous les Cosséens
4 parties de 45 min - 2 €

Pour l'organisation, merci de respecter les horaires





JUDO CLUB

Résultats des différentes compétitions à la mi-saison : les jeunes du club de judo de Cossé ont emboîté le pas de leurs aînés avec de belles prestations et de bons résultats.

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL:
à SAINT PIERRE LA COUR
-32kg, BOUVIER Clémence : 1ère
à CHATEAU-GONTIER
-32 kg, BOUVIER Clémence : 3ème

Championnat départemental juniors à MAYENNE
-60kg, HUGEDE Etienne : 2ème
-73kg, VALLAIS Thomas : 3ème
-81kg, FAUCHEUX Tanguy : 3ème

Championnat départemental cadets à MAYENNE
-46 kg, SEBY Titouan: 3ème
-60 kg, BETTON Marc: 1er

Coupe de Noël minimes à MAYENNE
-36 kg, GEGU Justine : 1ère
-55 kg, LAGARDE Romain : 1er

AU NIVEAU RÉGIONAL (Grands Prix des Jeunes):
à CHATEAU-GONTIER :
-36kg, GEGU Justine : 2ème
-55 kg, LAGARDE Romain : 1er
à LA ROCHE/YON :
-55 kg, LAGARDE Romain : 1er
-46 kg, SEBY Titouan: 3ème
Au MANS : -46 kg, SEBY Titouan : 1er
à CHOLET :
-55 kg, LAGARDE Romain : 1er
-46 kg, SEBY Titouan : 1er
à SAINT-NAZAIRE :
-46 kg, SEBY Titouan : 1er

Au Tournoi National des Ceintures Noires de CHATEAU-GONTIER
En -73kg, VALLAIS Thomas : 9ème
En -81kg, FAUCHEUX Tanguy : 7ème

VÉLO LOISIR

Bonjour,
La mécanique est rouillée, il est temps de reprendre le vélo !!!

Voici le programme:
24 février, 9h, 70km : Cossé – Astillé – Nuillé – Origné – Houssay – Loigné – Bazouges – Ampoigné – Pommerieux – Craon – Denazé - La Chapelle Craonnaise – Cosmes – Cossé.

3 Mars, 9h, 70km : Cossé – Cosmes - La Chapelle Craonnaise – Denazé – Craon – Pommerieux – Ampoigné – Bazouges – Loigné – Houssay – Origné – Nuillé – Astillé – Cossé

10 Mars, 9h, 72km : Cossé – Méral – Saint Poix – Cuillé - La Guerche – Arbrissel – Drouges – Rannée - Fontaine Couverte - Les Masses – Ballots - Cossé.

17 Mars, 9h, 72km : Cossé – Ballot - Les Masses - Fontaine Couverte – Rannée – Drouges – Arbrissel - La Guerche – Cuillé - Saint Poix – Méral - Cossé.

24 Mars, 9h, 80km : Cossé – Loiron - Le Genest - Les Chênes Secs – Changé - Saint Jean sur Mayenne – Louverné – Bonchamp – Forcé – Entrammes – Nuillé – Montigné – Ahuillé –Courbeveille - Cossé.

31 Mars, 9h, 80km : Cossé – Courbeveille – Ahuillé – Montigné – Nuillé – Entrammes – Forcé – Bonchamp – Louverné -Saint Jean sur Mayenne – Changé - Les Chênes Secs - Le Genest - Loiron - Cossé.

Rendez vous devant la salle Saint Exupéry.
Bonne route.
Les cyclos: G. Lebasque, JC Barrais, J. David, JL Audouin, M. Raimbault

LA GAULE COSSÉENNE

Amis pêcheurs,
La société de pêche de Cossé le Vivien, va procéder à son alevinage de 120kgs de truites pour l'ouverture de la pêche à la truite le ***9 mars 2013 à 8h*** sur le plan d'eau de Bel Air et le bief de Touche Baron.
La pêche sera fermée une semaine, du barrage de Touche Baron à la Viaillère, du lundi matin 4 mars au samedi 9 mars à 8h.
Un deuxième alevinage de 80 kgs de truites est prévu pour ***le samedi 30 mars.***
Le concours de pêche pour les jeunes est fixé au dimanche 2 juin à 13h30.
Les cartes de pêche sont en vente :
- Carré d'As, chez Xavier Hocdé,
- L'Ecritoire, chez Christophe Brunet

Bibliothèque Marcel Pagnol

Mardi 6 mars à 16h30

HISTOIRES RACONTÉES PAR ANNETTE

Pour les 3 - 8 ans
Ouvert à tous - gratuit

Histoires racontées



Mercredi 6 mars 2013
A 16h30


Bibliothèque Marcel Pagnol
5 rue Ambroise Paré
Cossé-le-Vivien


• • •

Vendredi 22 mars à 9h30

RENDEZ-VOUS LECTURE DES PETITS

De 0 à 3 ans
Ouvert à tous - gratuit



des Petits



Vendredi 22 mars 2013
9h30

Bibliothèque Marcel Pagnol
5 rue Ambroise Paré
Cossé-le-Vivien



MUSIC CLUB COSSEEN



Vendredi 25 janvier 2013, les membres de l'association se sont retrouvés pour partager la galette des rois. Ce fut l'occasion de saluer le bénévolat d'anciens membres, d'accueillir les nouveaux adhérents. Jean Bossuet, de Ballots, a rappelé le dévouement de Marie-Noëlle Plancheneau, et passé le relais de la présidence à Sylvie Cary.
Si les professeurs de musique sont la cheville ouvrière de l'apprentissage de la musique, les parents d'élèves, les élèves adultes font le succès des activités pour le soutien et le développement de la pratique d'un instrument.
Le monde bouge, de nouveaux rythmes scolaires se profilent à l'horizon de la prochaine rentrée. Ce ne sera pas sans incidences pour nos activités. Nous serons attentifs aux décisions des municipalités chargées d'un temps éducatif ouvert à la vie extrascolaire sous son aspect ludique. Nous nous réjouissons du développement des activités sportives et culturelles. L'éveil musical des enfants ne saurait être le parent pauvre des possibilités offertes d'expression proposées à nos enfants, selon leurs prédispositions. Les bienfaits de la musique tout au long de la vie mériteraient que l'on s'y arrête, pour entretenir les motivations.
Le music club intercantonal ouvre ses cours tout au long de l'année pour tous les âges et tous les niveaux. N'hésitez pas à vous renseigner au 02 43 68 77 14 et au 10b rue de l'Oriette à Cossé le vivien (www.musicclub53.skyrock.com). Nous reprendrons contact avec vous.
Lors de manifestations publiques auxquelles nous participons- fêtes de la musique, concert des élèves...- vous pourrez également mieux connaitre les professeurs et des membres de l'association.

ÉCOLE SAINTE MARIE
Maternelle & Élémentaire

M. GRIMAULT, Chef d'établissement de l'école Sainte Marie, se tient dès à présent à la disposition des familles qui souhaitent inscrire leurs enfants pour la prochaine rentrée scolaire.

Les rendez-vous sont possibles tous les jours, à votre convenance :
Contact téléphonique :
02.43.98.81.14
Fax : 02.43.91.74.96
Email:
ecolesaintemarie3@wanadoo.fr

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.
Lors du rendez-vous, n'hésitez pas à venir avec votre (vos) enfant(s). L'inscription est un moment privilégié qui permet d'échanger sur les propositions éducatives et pédagogiques de l'établissement, de rencontrer les enseignants et de visiter la structure. Les enfants petits et grands, tout comme leurs parents, peuvent ainsi exprimer ce qui les intrigue, inquiète, rassure et surtout ils visualisent l'espace et mettent un visage sur leur futur enseignant.



Au plaisir de vous rencontrer…

COLLÈGE SAINT JOSEPH

PORTES OUVERTES
SAMEDI 16 MARS 2013
de 9h30 à 12h00



"Possibilité à cette occasion de découvrir les différents aspects de la vie au Collège, les projets pédagogiques, les locaux. L'équipe pédagogique sera présente pour renseigner les parents sur l'entrée en 6e et répondre aux questions.
Contact : 02.43.98.80.68 - saintjocosse@orange.fr
www.ec-cosse.com
Le Directeur, M. ANGIN Mickaël se tient à la disposition des familles pour les inscriptions.

AVANT-GARDE - APECO

Puces de Printemps
17 mars 2013
Salle du FCC

Entrée : 2€
Réservation au 06.70.88.62.87

PUCES DE PRINTEMPS



17
MARS
2013





Salle du FCC
COSSE LE VIVIEN

Entrée : 2 € à partir de 12 ans
Réservation : 06.70.88.62.87

AGCV - 53230 Cossé le Vivien
APECO - 53230 Cossé le Vivien

Musée Robert Tatin

Le samedi 09 février 2013 a été marqué par deux événements au musée Robert Tatin.

Cérémonie de remise du label « Maison des Illustres »



En l'absence regrettée de Madame Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication, Monsieur le Sous-Préfet de Château-Gontier, Jérôme Harnois, en compagnie de Madame Andrée Gaudoin, représentant le Conseil Régional, a dévoilé la plaque officialisant le label « Maisons des Illustres » décerné au musée par une commission nationale du ministère au printemps 2012. Il a tenu à souligner, devant les nombreuses personnalités, élus, responsables de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et amis du musée présents pour l'occasion, l'intérêt de l'œuvre et le travail formidable de l'artiste, ainsi que le dynamisme de la Commune de Cossé-le-Vivien et de l'ensemble de ses partenaires dans le domaine culturel. Il a également rappelé l'engagement de l'État concernant la préservation et la diffusion du patrimoine artistique en déclarant qu'au-delà de la reconnaissance de la qualité des collections, ce label confirme la vocation nationale et internationale du musée.

Vernissage de l'exposition temporaire « Maisons du Monde »

Suite à cette cérémonie, s'est déroulé le vernissage de la première exposition temporaire de l'année intitulée « Maisons du Monde ». 2013, placée sous le signe de l' architecture, commence par la présentation d'un ensemble de dessins, peintures et aquarelles inédits de Robert Tatin. On y découvre son intérêt permanent pour les constructions humaines, de la chaumière mayennaise aux villes nouvelles d'Amérique du sud. Chacun peut ainsi partager jusqu'au 09 juin la diversité de ses recherches pendant 60 ans de créations.



Musée Robert Tatin
« La Frénouse »
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN
02.43.98.80.89
http://www.musee-robert-tatin.fr

Règlement des factures d'eau

Depuis décembre 2012, vous avez la possibilité de régler les factures du restaurant scolaire via le site Internet de la Commune, dorénavant vous pourrez accéder à ce service pour le règlement des factures d'eau.



Le paiement est sécurisé, rapide, moderne, accessible 24h/24 et 7j/7.

Aucune donnée personnelle n'est conservée sur le site internet.

Le mode d'emploi sera prochainement accessible à l'accueil du site internet.

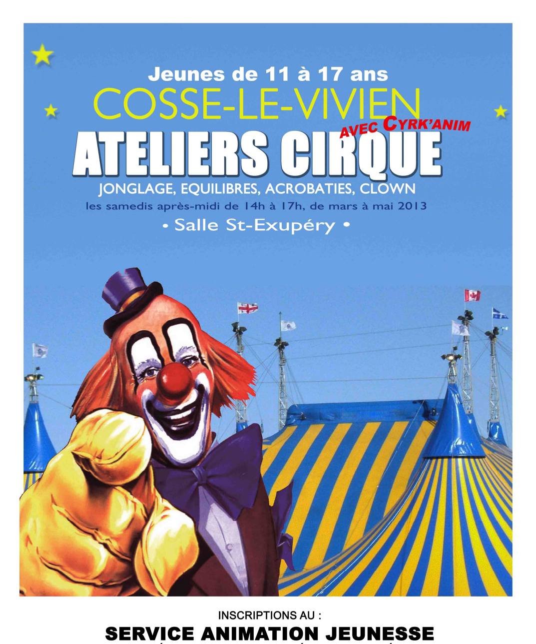
www.cosse-le-vivien.fr



Recensement de la population

Monsieur le Maire remercie vivement les personnes qui ont participé au recensement de la population et ainsi favoriser le bon déroulement de l'action menée sur la Commune.

Communauté de Communes Service Jeunesse



Le service jeunesse propose aux 11—17ans, les **ateliers Cirque** avec **Cyrk'Anim**, les samedis après-midis, de 14h à 17h, de Mars à Mai 2013.

Jonglages, équilibres, acrobaties, clown, sont au programme de ces samedis après-midis.

Inscriptions au service Jeunesse
Communauté de Communes de la région de Cossé le Vivien

02.43.91.79.79 ou 02.43.98.38.39

animation.jeunesse@cc-cosse.fr

www.region-cosse-le-vivien.fr

CULTURE

Musée Robert Tatin : bilan de l'année 2012

Le nombre d'entrées a été de 20.781 en 2012 contre 20.415 l'an passé et se décompose comme suit :

	2011	2012	2011/ 2012
Individuels	12.145	10.908	- 1.237
Groupes scolaires et sociaux	6.525	7.431	+ 906
Groupes adultes	1.745	2.442	+ 697
TOTAL	20.415	20.781	+ 366

On constate une progression de 906 entrées pour le service de l'action éducative et culturelle, de 697 entrées en groupes « adultes » et une baisse de 1.237 entrées « individuelles » (dont une baisse de 421 entrées pour le seul mois d'août, plutôt morose).
L'augmentation des entrées du service de l'action éducative et culturelle est due aux nouveaux aménagements et aux moyens humains supplémentaires déployés depuis septembre 2012. La répartition est la suivante : maternelles (45 %), élémentaires (32 %), collèges/lycées (10 %). On note aussi un point positif : l'augmentation du nombre des « visites + ateliers » (plus rémunératrices) par rapport aux visites seules.
Nous pouvons constater que le public spécifique représente 6 % des entrées et que des visites partielles sont organisées pour les publics ayant un handicap.
Les recettes du musée atteignent le montant de 104.363,21€, soit un gain de 4.070,64 € par rapport à 2011 (+ 4%). La dépense moyenne par visiteur est de 5 €.

Projets et réflexions à mener pour 2013 :

- La société PRISMA a travaillé à la numérisation des grands formats et des céramiques du Musée pour un montant de 2.143 € HT réparti de la façon suivante : 598€ pris en charge par PRISMA, 1.545 € pour l'APAM (Association pour la promotion du Musée communal ROBERT TATIN). Ces images serviront à la communication du musée et participent au travail du recollement et d'inventaire.



- La Sogeval (entreprise lavalloise) a financé l'acquisition de 10 appareils photos pour les ateliers du service de l'action éducative et culturelle : les enfants prennent des photos de leurs réalisations (en intérieur ou en extérieur) et les retravaillent pendant l'atelier.

- Le dossier pour la restauration de la statue « Alfred Jarry » a été déposé à la commission du Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR) (cf. délibérations prises à ce sujet en janvier 2013).

- Acquisition d'œuvres : questionnement concernant les 2 œuvres actuellement en dépôt, notamment le tableau « La mère » qui représente un intérêt particulier.

- Mécénat : une convention a été signée avec Global Ouest qui propose de réaliser la conception de tous les supports de communication du musée (documents, signalétique…), représentant une aide d'un montant de 24.600 €. Au-delà de ce partenariat, il convient de s'interroger sur la communication à faire pour le musée. Il parait important de revoir la signalisation jusqu'au musée depuis les grands axes, d'apporter des améliorations au site internet et de renouveler les dépliants distribués. Une réflexion sera aussi à mener sur les réseaux sociaux.

- Produits dérivés : on constate en 2012 une baisse des ventes : 10.000 € en 2012 contre 10.990€ en 2011. Il s'agit d'un problème récurrent : les produits actuels ont vieilli. Il est nécessaire de rééditer quelques modèles déjà existants de cartes. L'idée serait de refaire des affiches, des cartes postales, des livres… plus attrayants et relancer la vente des produits dérivés. Si ces ventes atteignent dans le futur des sommes suffisantes, la possibilité de la vente en ligne depuis le site du musée pourra être étudiée. Il est demandé au musée de faire des propositions de supports, en priorisant les choix et dans une limite de 10.000 €.

- Label « Qualité Tourisme » (initiative de l'État) : le comité départemental a envoyé un document sur l'obtention de ce label : des critères à remplir, un audit à faire réaliser

- Inventaire « Faune Flore » réalisé par Mayenne Nature Environnement : quelques recommandations concernent les fauches et le traitement des allées.

AFFAIRES SCOLAIRES

Café-débat en partenariat avec le CIVAM Bio 53

Un café-débat sur les enjeux des produits biologiques en restauration scolaire a eu lieu le 15 janvier dernier au restaurant scolaire. Une trentaine de personnes était présente, dont des cuisiniers et des producteurs bios et locaux. L'ensemble des sites pilotes du Sud Mayenne représente 4.000 repas par jour dans 9 communes.

Organisation du restaurant scolaire

Le personnel de cuisine, de service et de surveillance de cour (environ 15 personnes) s'est réuni afin de faire le point sur l'organisation du service de restauration scolaire.

- Charte de vie au restaurant scolaire : point d'étape sur la mise en application

La charte est jugée comme un instrument utile qui cependant ne résoudra pas tous les problèmes (sociaux, familiaux, …). Trois courriers ont été adressés à des familles dont les enfants méritaient des remarques (non respect des adultes ou du matériel, amusement avec de la nourriture). Ces courriers sont restés sans réponse à ce jour.
Le responsable du restaurant scolaire, le personnel de service et les enseignants sont satisfaits de la mise en place de cette charte de vie au restaurant scolaire.

Sonorisation des salles de restauration

Les enseignants et le personnel du restaurant Ambroise Paré (école Sainte-Marie) après expérience, considèrent que la tentative peut être poursuivie. Il convient d'étudier cette mise en pratique de manière plus approfondie avant de réaliser des investissements en la matière.

Réforme des rythmes scolaires

Une réunion a lieu le 28 janvier avec les directrices de l'école Jean-Jaurès et Mme LESOMMIER, inspectrice de l'Éducation nationale. Le 29 janvier, au conseil d'école, les enseignants ont fait part de leur désaccord pour mettre en place le changement de rythmes scolaires à la rentrée 2013, jugeant plus judicieux de le reporter à la rentrée 2014.
Une réunion est prévue le jeudi 21 février à 18 h entre les directeurs des écoles maternelles et élémentaires et les représentants des parents d'élèves et le responsable du restaurant scolaire. Il serait souhaitable pour ce dernier d'allonger la pause méridienne de 15 minutes pour permettre un meilleur accompagnement des repas pour chacun des deux services.
Une autre rencontre aura lieu avec les associations sportives et culturelles, afin de prévoir une organisation des animations périscolaires.
Il existe de nombreuses interrogations sur la mise en place des activités périscolaires : souhaite-t-on élargir les services de la garderie ? faut-il créer de nombreux ateliers pédagogiques ? ce service soit-il être gratuit payant ? quel personnel faut-il recruter ?
Il faut savoir que la direction des services départementaux de l'éducation nationale et le conseil général de la Mayenne sont favorables à la mise en place dès la rentrée 2013 de cette réforme. La commission, face au flou des directives qui tombent du ministère et de l'opacité concernant la mise en place générale de ces nouvelles dispositions, propose de voir venir et d'attendre d'avoir des informations plus concrètes avant de se prononcer.

URBANISME

Éclairage public : programmation 2013

	Coût estimé (en € T.T.C.)
Rue de Nantes (proposition retenue auprès du SDEGM)	80.000 €
Rue de l'Oriette (20 crosses)	15.000 €
Lotissement de l'Erable (20 boules env.)	18.000 €
Quartier Sorbiers-Acacias	Nombre et montant à définir
Rue Ambroise Paré	Nombre et montant à définir

Lotissement de la Minée III : rédaction d'un cahier des charges particulier

Le conseil municipal a décidé de déposer un permis d'aménager modificatif suite à une division des parcelles de la Minée III. La DDT (service instructeur) nous signale qu'il convient de rédiger un cahier des charges spécifique pour la parcelle de la Minée III cédée au propriétaire. Il est envisagé de n'autoriser sur cette parcelle que les extensions des habitations existantes dans la limite de 50 % de l'existant ou d'autoriser la construction d'annexes d'habitation (abri de jardin, garage) dans la limite de 20 m². L'ensemble de ces propositions seront instruite par M. MOAL (cabinet Archiligne).



Lotissement de l'Érable IV

Une réflexion est menée sur l'aménagement du lotissement de l'Érable IV d'une contenance d'environ 4 hectares. Elle propose des parcelles d'environ 700 m² et deux à trois entrées sorties du lotissement (1 rue des Bleuets, 1 des coquelicots, 1 chemin de Guinefolle). Une question demeure sur le nombre de tranches à faire et les capacités de trésorerie de la commune de réaliser l'ensemble des travaux de viabilisation en une seule tranche.
La commission doit se renseigner auprès de bailleurs sociaux pour savoir s'ils seraient intéressés pour construire des logements locatifs. Par ailleurs M. LEBOULANGER (cabinet Elizalde) sera interpellé sur les propositions énoncées ci-dessus.

Bâtiment pomologique : travaux supplémentaires

Des travaux supplémentaires (pose d'un IPN au niveau de la charpente, isolation des locaux) sont à prévoir au niveau du bâtiment pomologique pour un montant estimé de 3.000 €.

Accueil des nouveaux habitants & Cérémonie de la citoyenneté

Pour les nouveaux habitants 2012 et le jeunes recevant leur carte d'électeur, un verre de l'amitié sera proposé le :

Samedi 31 mars
10h00
Salle St Exupéry

Chemin de la Gousserie :

Un propriétaire riverain demande à la commune de Cossé le Vivien de procéder à des travaux de réfection du chemin rural soit de le lui céder.
Après avoir exposé les problématiques liées à ce chemin sur lequel on ne peut accéder qu'à partir de propriétés privées, le conseil municipal propose à l'unanimité de se rapprocher de la commune de Méral pour savoir si elle serait d'accord pour que ce chemin, emprunté par des randonneurs, puisse être cédé au propriétaire. Un courrier en ce sens sera rédigé à l'attention du maire de Méral.

Zone de l'Euche

Le projet concernant l'urbanisation de la zone *non ædificandi* est abandonné. Il sera planté des arbres supplémentaires dans ce secteur.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Salle de Beausoleil

Une réunion s'est tenue le 25 janvier dernier en présence du cabinet GORY, de M. PERROT (fédération française de badminton) et des entreprises concernées par les travaux qui permettront que la salle de Beausoleil réponde à l'ensemble des critères de la Fédération de badminton en vue de son classement.
Les travaux, initialement prévus pendant les vacances de février mais reportés du fait que le cabinet GORY ait recours à son assureur, se dérouleront pendant les 2 semaines des vacances de Pâques et seront pris en charge par le cabinet GORY et les entreprises. En conséquence, la grande salle de Beausoleil sera indisponible pour cette période et les associations en seront informées.

FINANCES

Subventions aux associations pour l'année 2013

Le conseil décide le versement des subventions suivantes :

ASSOCIATIONS DE COSSÉ LE VIVIEN	
AVANT-GARDE	5 000,00 €
UNION SPORTIVE MERAL COSSÉ	3 000,00 €
PÉTANQUE COSSÉENNE	500,00 €
SUPPORTERS DU JUDO COSSÉEN	320,00 €
UC SUD 53	3 000,00 €
PONEY COSSÉEN	150,00 €
SOCIÉTÉ DES COURSES DE MÉRAL	230,00 €
GDON de Cossé le Vivien	700,00 €
LA GAULE COSSÉENNE	600,00 €
COMICE AGRICOLE	700,00 €
COMITÉ DE JUMELAGE	600,00 €
	1 000,00 €
ADMR	4 330,00 €
ANCIENS COMBATTANTS	350,00 €
DON DU SANG	200,00 €
APAM	2 000,00 €
AMICALE LAÏQUE	1 600,00 €
APEL DES PLANCHES	500,00 €
FESTIVAL DE L'HUMOUR	8 200,00 €
MUSIC CLUB	300,00 €
APEJJ	6 155,15 €
APEL SAINTE-MARIE	4 430,75€
COSSAGE	24 000,00 €
FAMILLES RURALES	58 500,00 €
OGEC SAINTE-MARIE	à définir
ASSOCIATION HORS COSSE LE VIVIEN	
ADIL	260,00 €
ASSOC. DES PARALYSÉS DE FRANCE	90,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	100,00 €
MAISON DE L'EUROPE	225,00 €
MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT	80,00 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	50,00 €
SPA	170,00 €
TELETHON 53	50,00 €
TIERS MONDE (Communauté d'Evron	600,00 €

SDEGM : Réforme relative à l'enfouissement coordonné des réseaux de communications électroniques

La loi de décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique (Loi PINTAT) est applicable à compter du 1er janvier 2013. Elle impose à l'opérateur d'enfouir la totalité de sa ligne dès lors que celle-ci comporte au moins un appui commun et non plus seulement les tronçons sur des appuis communs et de prendre en charge la totalité des dépenses d'étude et de réalisation du câblage.

Elle maintient l'obligation pour l'opérateur de supporter une quote-part des coûts de terrassement de la tranchée commune dans la limite de 20 % des coûts.

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité pour choisir l'option selon laquelle la commune reste maître d'ouvrage et perçoit une redevance de droit d'usage de 0,6 à 1 € /ml.

Consultation 2013 pour la ligne de trésorerie

Le conseil valide la proposition du crédit mutuel émise à l'occasion de la consultation menée pour le renouvellement de la ligne de trésorerie pour 2013 (250 000 €).

Locaux associatifs de l'annexe Hautbois

La mise à disposition de ces locaux à titre gracieux est validée par le conseil.

Voie de bus - rue de l'Huilerie : demande de subvention modificative dans le cadre de la DETR

Par délibération du 5 juillet 2012, le conseil municipal avait demandé une subvention à l'État dans le cadre de la DETR pour l'aménagement d'une voie du bus sise rue de l'huilerie. Considérant que le projet doit être modifié, il est proposé de modifier le dossier de subvention.

Pays de Craon
Service Environnement

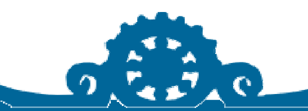
Dans le cadre de son programme de prévention des déchets, le Pays de Craon organise une seconde opération **Foyers Témoins** (mars et Juin 2013).

Cette opération est ouverte à tous les foyers du territoire, quelques soit leur taille et leur sensibilité à l'environnement.

Si vous êtes intéressé, contacter :
Centre administratif intercommunal
Rue Buchenberg—53400 CRAON
02.43.09.61.61
ou 06.48 12 40 59

http://www.paysdecraon.fr





Services Divers

Gendarmerie
Accueil du public :
Mardi et Jeudi de 9h à 12h

Correspondant Ouest France
☎ 02.43.98.83.13.
M. BERTHIER - 15 rue des Coquelicots à COSSE LE VIVIEN

Correspondant Courrier de la Mayenne et Haut Anjou :
M. VANNIER – ☎ 02.43.68.99.02.

Paroisse Ste Famille sur Oudon
☎ 02 43 02 75 14
Email: paroissesaintefamille@sfr.fr

Les permanences sont assurées à la maison paroissiale, 7 rue de la poste à Cossé le Vivien le mercredi de 9h30 à 12h. Par ailleurs vous pouvez rencontrer le père David Joppa le mercredi entre 16h et 17h30.

Pour les demandes de baptême et de mariage s'adresser au presbytère de Craon (Tél 02 43 06 10 54). Permanences du lundi au samedi, 10h à 12h et 16h à 18h sauf mardi toute la journée et samedi après midi.

Pour les demandes de sépultures, contacter Colette Marsollier au 02 43 06 62 96 ou (en cas d'absence) Victor Lecot au 02 43 98 84 68.

Le dernier bulletin paroissial et les horaires des messes à consulter ou télécharger :
http://famille.sur.oudon.free.fr
www.cosse-le-vivien.fr

COSSÉ SE DÉVELOPPE

Bulle d'oxygène

Estelle Chaperon, artisan fleuriste, a ouvert depuis le 02 février, le magasin *Bulle d'oxygène*, 12 rue du Point du Jour.
Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi :
9h - 12h & 14h - 19h
Samedi : 9h - 12h30 & 14h - 19h
Dimanche : 9h30 - 12h30

02.43.58.53.16

BASSIN DE L'OUDON

Consultation sur le S.A.G.E. Oudon

Le public est consulté au 1er semestre 2013 sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux établi par les acteurs de l'eau (représentants des élus, des usagers, de l'État) du bassin versant de l'Oudon.
Consulter le projet S.A.G.E en mairie ou sur :
http://gesteaufrance.fr/sage/oudon
Commission locale de l'eau - 02.41.92.52.84

URBANISME

Extensions de constructions existantes situées dans les zones urbaines des communes couvertes par un PLU

Les travaux sur constructions existantes doivent faire l'objet d'une déclaration préalable lorsqu'ils ont pour effet la création d'une surface comprise entre 2 et 40 m² pour les projets situés dans les zones urbaines des communes couvertes par un PLU.
Au-delà, les extensions donnent lieu à un permis de construire.
Entre 20 et 40 m², sont également soumises à la procédure de permis de construire, les extensions ayant pour effet de porter la surface totale de construction au-delà de l'un des seuils fixés par le code de l'urbanisme pour le recours obligatoire à un architecte (soit 170 m² pour toute construction sauf agricole).

Rappel des formalités

Il est obligatoire de faire une déclaration en mairie avant de commencer tous travaux. :
- Constructions nouvelles (abri de jardin, garage, véranda, éolienne, piscine, panneaux solaires, clôtures, parabole, etc…).
- Transformation de construction existante (aménagement de combles, pose de vélux, etc…).
- Changement de destinations.
- Travaux de ravalement.
- Démolition de bâtiment.

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons nés en **Mars 1997** qui n'auraient pas reçu de convocation de la Mairie sont priés de se faire connaître au secrétariat de la Mairie respectivement avant la **fin Mars**.



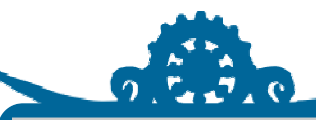
Vous avez la possibilité de faire la démarche par Internet.
Il suffit de créer son compte sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider.
La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille.
L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.servicepublic.fr

PÔLE EMPLOI

Pour toutes démarches :
Pôle Emploi Laval le Basser
60 boulevard Francis le Basser
53030 LAVAL cedex 9
Tél 3949 Fax 02 43 53 36 67

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Les autorisations de sortie du territoire délivrées par le Maire, sont supprimées depuis le 1er janvier 2013. Un mineur français pourra franchir les frontières muni de son seul passeport en cours de validité ou avec sa seule carte d'identité.



Services santé

ASMAD (Service Soins Infirmiers à Domicile des Personnes Âgées) : ☎ 02.43.98.94.33.

Centre médico psychologique de Château-Gontier
☎ 02.43.70.73.10.

Permanence les vendredis **à la Maison de Retraite**.
Accueil libre, anonyme et gratuit.
RDV possible avec le Dr DJEBBARD, praticien hospitalier au 02.43.70.73.10

Services sociaux

Mission locale : *Réservée aux jeunes de moins de 26 ans et sortis du système scolaire.*
Accueil uniquement sur rendez-vous les jeudis de 8H30 à 12H (bureau des permanences, à côté de la mairie). 02.43.56.00.12.

Assistante sociale
02.43.09.17.80.
le mardi et vendredi matin de 9H à 12H30 sur rendez-vous.

Conciliateur
Jeudi 21 mars 2013
10h15 - 12h15

Allocations Familiales
2è et 4è vendredi de 8H45 à 11H30 (centre médico-social à Craon).

Main Tendue
Association prévention du mal-être et du suicide. 06.49.75.15.04
Répondeur 24h/24 et 7j/7

OPAH
Pays de Craon



Vous avez un projet dans votre logement? L'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat et le Pays de Craon vous proposent des aides financières et des conseils gratuits sur différents types de travaux :
- Travaux d'économie d'énergie
- Travaux d'accessibilité
- Travaux sur un logement dégradé

Contactez Habitat et Développement 53 :

*** Lors des permanences :**
- 1er mercredi du mois de 9h à 12h à la salle des associations - Cossé le Vivien.

*** Sur Rendez-vous :**
21 rue de l'Ancien Evêché
53000 LAVAL
02.43.91.19.91 / hd@wanadoo.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Trésorerie de Cossé le Vivien
☏ **02 43 98 80 74**
Horaires d'ouverture depuis le 1er janvier 2013
8h30 - 12h00 & 13h30 - 16h00
Fermé le mercredi après-midi et le vendredi toute la journée.

RÉSERVATION ET UTILISATION DU MATÉRIEL SALLE St EXUPÉRY

L'utilisateur, au moment de la réservation de la salle, doit impérativement indiquer s'il souhaite avoir à disposition :
- l'écran
- le vidéo projecteur
- la sonorisation,
- le wifi

En fonction de ses demandes, le matériel nécessaire ainsi que les modes d'emploi lui seront fournis à la remise des clés de la salle.

ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour ouvre chaque mardi, à la maison de retraite, aux personnes âgées de plus de 60 ans désorientées, et permet un maintien de l'autonomie et des relations sociales. Il aide au soutien des familles accompagnant leur proche.

Le nombre de personnes accueillies est limité à 8.
Toute personne souhaitant bénéficier de ce service peut s'adresser au CLIC ALLI'ÂGES DU SUD OUEST MAYENNAIS.

Situé à Craon vous pouvez prendre contact au n° suivant : **02.43.09.30.64.**

La responsable Madame DUTEIL fournira les renseignements utiles (coût, horaires, transport…).
Nous pensons vraiment que ce service est un réel soutien pour les personnes âgées en difficulté vivant à domicile.

A.SM.A.D.



<u>L'objectif du service est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.</u>
Le SSIAD intervient uniquement sur prescription médicale et les soins sont intégralement pris en charge par l'organisme de sécurité sociale quel que soit le régime d'assurance.

<u>Les soins</u>
Avant de débuter la prise en charge, une infirmière du SSIAD se rend à domicile.
En concertation avec la personne aidée, l'entourage et le médecin, elle organise le rythme, la nature des soins et envisage l'équipement nécessaire en cas de besoin.

<u>Les zones d'intervention</u>
Le SSIAD intervient sur les cantons de COSSE LE VIVIEN, CRAON et SAINT AIGNAN SUR ROE ainsi que les communes de Courbeveille et Astillé.

Pour les personnes de moins de 60 ans, le SSIAD couvre la totalité de l'arrondissement de CHÂTEAU GONTIER.

Dans un souci de proximité et d'amélioration des prises en charge, le SSIAD occupe deux bureaux annexes au sein des Pôles Santé de Renazé et Craon.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

ETAT CIVIL

Naissance

FRENKEL Maëva
20 janvier 2013
EUGENE Amel
25 janvier 2013
LE MAT Louise
29 janvier 2013
ROUAT Quentin
04 février 2013
SILVESTRE Cali
05 février 2013

Décès

Monsieur FERRÉ Jean-Baptiste
Le 14 janvier 2013
Monsieur PAILLARD Jean
Le 20 janvier 2013
Madame POULARD Jeanne
Le 06 février 2013
Madame PAILLARD Antoinette
Le 10 février 2013

OBJETS TROUVÉS

Poussette canne bleue et rouge
En cas d'objet perdu, veuillez vous présenter en Mairie





Recrutement emploi saisonnier

La Communauté de Communes recrute pour le syndicat d'initiative intercommunal des jeunes domiciliés dans une commune de la Communauté de Communes pour assurer l'information des touristes au kiosque d'informations, pour les périodes suivantes :

- du jeudi 4 juillet au mercredi 31 juillet
- du jeudi 1er août au mercredi 28 août 2013.

Conditions :
- 18 ans minimum
- en cours d'une formation en filière tourisme et connaissance de l'anglais appréciée.

Horaires : tous les jours y compris les jours fériés, sauf le dimanche :
- Du lundi au samedi : de 10h à 12h30
- Du lundi au vendredi : de 14h à 18h

Les candidatures doivent être adressées **avant le 05 avril 2013** à :
Monsieur le Président
de la Communauté de Communes
BP 52 6 53230 COSSÉ-LE-VIVIEN



Continuité assurée du service

Pas de formalités administratives

CESU(Chèque emploi service universel) préfinancé

CESU Sortir Plus

Aides possibles par les caisses de retraites ou complémentaires, CAF ou MSA

50% des sommes versées déductibles des impôts

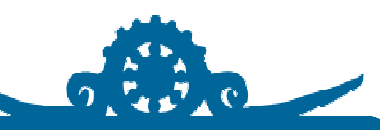
Ouverture du bureau Annexe de la Mairie
rue de Nantes

lundi et mercredi de 9h à 12h

mardi et vendredi de 10h30 à 11h30

☎ 02-43-98-95-73

cosse.admr53@wanadoo.fr



Services à l'enfance

Mercredis récréatifs

☎ 02.43.26.36.42.
Tous les mercredis de 7H30 à 18H30 en période scolaire.
Les permanences sont assurées le 1er jeudi et vendredi de chaque mois de 16h30 à 18h30

Halte garderie itinérante
L'équipe du Bus des P'tits Bouts est disponible le lundi matin de 8H30 à 12H30 pour tous renseignements ou au 02.43.02.15.86 et 06.24.46.40.93.
La structure est ouverte de 9H à 17H : le vendredi à Cossé le Vivien

Relais Itinérant
Assistante Maternelle Parents
☎ 02.43.91.79.21 ou
☎ 06.22.00.07.27
Séance d'animation tous les jeudis de 9h à 12h période scolaire à la Maison de l'enfance de Cossé le Vivien.
Permanences d'informations :
* le jeudi de 10h à 11h à la Maison de l'enfance.
* le mardi & jeudi après- midi de 14h à 18h au bureau de la CC.
Rue Antoine Laurent Lavoisier
BP 52 - 53230 COSSÉ LE VIVIEN
ram@cc-cosse.fr

AMICALE LAÏQUE &A.P.E.J.J.

>> SPECIAL FESTIVAL A TRAVERS CHANTS # 13

L'AMICALE LAÏQUE DE COSSÉ-LE-VIVIEN ET L'A.P.E.J.J. PRÉSENTENT

FESTIVAL #13
A TRAVERS CHANTS

du 15 au 23 MARS 2013 | COSSÉ-LE-VIVIEN (53)

MÉLISSA LAVEAUX
M'ZELLE MAGALI
MANU GRIMAUD
ADONE IPY
BRUCE BRENSON & THE MARVELOUS
LES BARBES À PAPI
JEAN GAGNEAU
HÉLÈNE PROVOST
LA GÂPETTE

TELECHARGER LE PROGRAMME EN PDF

www.festivalatraverschants.over-blog.com

VENDREDI 15 MARS A 20H30
Salle des fêtes de Loiron

Mélissa Laveaux (Canada – Haïti)

En partenariat avec le Pays de Loiron



Cette jeune artiste canadienne offre un doigté de guitare fluide et syncopé avec les réflexes d'une bassiste. Écrivant en anglais, français et créole, elle scande ses poèmes d'une voix cassée très particulière. Le tout se marie pour produire un mélange trilingue acoustique folk, blues et soul . [www.melissalaveaux.com]

Tarif 10 € ; Abonné 8 € ; réduit 6 €

VENDREDI 15 & LUNDI 18 MARS



M'zelle Magali

« L'Arbre à surprise » - Spectacle dans les écoles

Atmosphère douce, histoires de la vie quotidienne ou venues d'ailleurs, cette animation est rythmée sur les besoins de l'enfant.
Les enfants choisissent les surprises qu'ils veulent découvrir.
L'arbre suit les saisons. C'est une rencontre, une source d'un beau moment d'écoute, de partage et d'émotions. [mzelle.magali.perso.sfr.fr]

MARDI 19 MARS - 10H00 et 14H 00
Salle Saint Exupéry

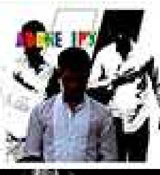


MANU GRIMAUD

Spectacle avec les écoles primaires

Conteur, il a réalisé un « collectage » en amont du festival dans les écoles primaires.
Au printemps, l'imagination s'éveille, la vie sort de son sommeil, la nature nous revient avec le soleil. Manu Grimaud raconte une ballade inattendue dans l'imaginaire vif des enfants de notre époque. Nos sens sont en éveil…
[www.desarbresetdeshommes.org]

MARDI 19 MARS - 20H30 - Salle Saint Exupéry



ADONE IPY - 1ère partie

Les compositions d'Adone Ipy à sonorité pop, font ressortir ses deux principales influences musicales : le rap et la chanson française.
[www.myspace.com/adoneipy]



BRUCE BENSON and the MARVELOUS - 2ème partie

Une scène qui brille de mille feux ! Bruce Brenson entouré de ses musiciens vous emmène dans « The Crisis Tour » un spectacle éclair ,bling bling, marquant la fin d'une époque dorée
[www.myspace.com/brucebrenson]

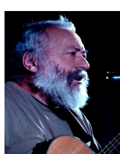
JEUDI 21 MARS - à partir de 14H30
Résidence Ambroise Paré



LES BARBES A PAPI

Ils nous emmènent avec leurs mélodies colorées dans un séjour sous le soleil de la chanson française!
[www.myspace.fr/lesbarbesapapi]

VENDREDI 22 MARS - 20H30 -
Théâtre du Rond-Point à Laubrières



JEAN GAGNEAU

L'homme, qui baigne dans l'univers de Georges Brassens ou d'Anne Sylvestre, raconte en chansons mélancoliques ou entraînantes de petites histoires de la vie, de notre vie.
[www.myspace.fr/jean-gagneau]

Toutes les infos du festival
http://festivalatraverschants.over-blog.com/

SOIRÉE CABARET « Crêpes - Cidre »

« LE GROS »
Hélène Provost

1ère Partie

Le Gros, drôle de nom pour un accordéon. Pas tant que ça quand on voit derrière lui, Hélène, ce petit bout de femme, sa collègue et complice qui l'empoigne des deux mains. Une main droite pour quelques reprises de Sanseverino, Juliette ou encore Arthur H, une main gauche pour des portraits de personnages cradingues et sensibles sur des compositions originales. Puis surtout deux coffres, celui d'Hélène à la voix charismatique et émotive, et celui de Gros pour vivre de nouvelles choses et ranger ses secrets. Vous avez pu voir Le Gros en première partie de Thomas Fersen ou de Philippe Marlu.



[www.myspace.com/le-gros]

LA GÂPETTE



2ème Partie

Voilà 5 ans et 500 concerts que nos 4 musiciens vitréens , gâpette vissée sur la tête écument les cafés concerts et les festivals accompagnés de leurs guitares ,de leur contre basse, de leurs accordéons au service de ce qu'ils ont nommé la « Chanson Muzouche »
Leur énergie spontanée implique une relation forte et une proximité avec le public en tout point fidèle à cette maxime qu'ils se plaisent à défendre « Vive le spectacle vivant » !!!
Ils aiment toujours autant transgresser les règles de la chanson et de la loi de l'accordéon.
On peut découvrir des chansons aussi touchantes que drôles, un peu comme si vous étiez spectateurs au bout d'un petit comptoir durant toute une journée.
La Gâpette raconte des histoires en chansons , le tout sur une musique aussi vivante qu'humaine.
[www.lagapette.fr/]

